

Limogeage de la rectrice de l'académie de Grenoble : un alibi à la réorganisation et la fusion ? | Place Gre'net

FIL INFO – Que cache le limogeage de la rectrice de Grenoble ? Alors que le nom du successeur de Claudine Schmidt-Lainé n'est toujours pas connu, le syndicat Force ouvrière craint que son éviction ne serve d'alibi à une réorganisation et à une fusion des académies.



L'ex-rectrice de l'académie de Grenoble, Claudine Schmidt-Lainé.

Qui pour succéder à Claudine Schmidt-Lainé à la tête de l'académie de Grenoble ? La rectrice, officiellement [démise de ses fonctions](#) le 28 mars dernier en conseil des ministres, n'a pour l'heure pas de successeur désigné.

Le départ de la rectrice de Grenoble, poursuivie par le parquet de Rouen pour abus de confiance et faux et usage de faux, a-t-il été quelque peu précipité ? Le gouvernement va-t-il profiter de la brèche pour continuer d'appliquer, dans cette académie regroupant les départements de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Savoie et de la Haute-Savoie, l'expérimentation lancée en Normandie ?

Là, depuis novembre dernier, deux académies, Rouen et Caen [sont gérées par un seul et même recteur](#). Une première étape vers une potentielle fusion, craignent les syndicats. Grenoble et, derrière, la région Auvergne Rhône-Alpes, suivent-elle le même chemin ?

De nouveaux recteurs dans les académies de Clermont et Lyon

« L'absence de nomination d'un nouveau recteur est de nature à inquiéter légitimement les personnels, explique Force ouvrière dans un communiqué. Qui précise : « Elle se place dans un cadre particulier, celui des annonces du ministre sur l'évolution de la carte des académies et du renforcement du rôle des recteurs de région académique, de l'expérimentation actuelle menée d'un seul recteur pour les deux académies de Caen et Rouen, mais aussi plus largement dans le cadre de la réforme territoriale. »





Claudine Schmidt-Lainé, rectrice de l'académie de Grenoble, au collège Jules-Vallès de Fontaine © Giovanna Crippa

Depuis le début de l'année, treize académies en France ont changé de recteur. À Clermont-Ferrand notamment où, depuis février, c'est [Benoît Delaunay](#), qui officie.

A 39 ans, cet enseignant en droit à Paris découvre la gestion d'un rectorat. Mais il vient surtout remplacer Marie-Danièle Campio, nommée elle à... Lyon.

Alors demain, un seul et unique super recteur en Auvergne Rhône-Alpes œuvrant à la fois sur les académies de Grenoble, Lyon et Clermont ? Une semaine après le limogeage de Claudine Schmidt-Lainé, et alors que le siège grenoblois reste toujours vacant, les intentions du gouvernement sont sujettes à toutes les interprétations.

Aucune des raisons qui ont entraîné le départ de la rectrice « *ne doit servir d'alibi pour remettre en cause l'académie de Grenoble, pointe FO. Il serait inacceptable que cette situation cache une volonté de fusion des académies et le démantèlement de celle de Grenoble et annonce le transfert et la fusion des missions* », prévient le syndicat.